

COMMUNE DE WEMMEL **Collège des Bourgmestre et Echevins**

Jeudi 7 mai 2020
8h30

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. Procès-verbaux du Collège des Bourgmestre et Echevins du 30.04.2020 en 4.05.2020. Les notules du 30.04.2020 et 4.05.2020 ont été approuvées.
3. Convocation des Assemblées générales de I.B.E.G. et SIBELGAS - 23 juin 2020. Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des convocations des assemblées générales d' I.B.E.G. et SIBELGAS du 23 juin 2020.

SERVICE DU PERSONNEL

4. Décision définitive dans le cas d'une reconnaissance de maladie professionnelle. Le Collège des Bourgmestre et Echevins suit l'avis rendu par Fedris et déclare la demande recevable mais non-fondée.

SECURITE INTEGRALE

5. Décisions de sanctions administratives communales Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du courrier daté du 04/04/2020 de l'agent sanctionnateur.

CPAS

7. Des vélos pour le LOI (lokaal opvang initiatief - Initiative locale d'accueil). Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le don au profit du ILA de 4 vélos (2 vélos d'homme en 2 vélos pour femme).

TIC

6. Prolongation de la mission du DPO. Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de prolonger la mission du DPO via VERA, à raison de 15h.

FINANCES

8. Bons de commandes: approbation. Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve les bons de commandes du numéro G/2020/438 jusqu'au numéro G/2020/457 inclus.

9. Mandats : approbation. Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le calcul des charges du numéro G/AK1/2019/5164 jusqu'au numéro G/AK1/2019/5167 inclus et celui du numéro G/AK1/2020/813 au numéro G/AK1/2020/881 inclus.

ECOLE FRANCOPHONE

10. Annulation des classes vertes. Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'annuler les classes vertes des 4^{ème} année de l'école francophone en raison des risques encourus par la crise du coronavirus.

PATRIMOINE

11. Travaux partie 2 : construction d'un plateau de circulation + optimalisation de l'entrée de l'école avenue des Béatitudes (ainsi que la rénovation du piétonnier). L'ordre d'exécution est donnée à l'entrepreneur Van Lembergen gebroeders d'Opwijk pour la partie 2 des travaux dans le cadre de la mission "entretien des routes patrimoniales 2020".

SECRETARIAT

12. Varia. Points divers discutés en séance.